



## REUNION VAL – ASSOCIATIONS DE PARENTS D’ELEVES DU 30/08/2018

En introduction, il a été indiqué que Courbevoie Chez Moi était une application développée maison, et qu'il était donc possible et plutôt facile de l'améliorer. Erreur faite par la mairie (et dont ils ont convenu) : ne pas avoir indiqué en début de projet que l'implémentation allait être progressive tout au long de 2018, voire après.

### 1. LISTE DES REMONTEES ET QUESTIONS POSEES PAR LA LIPE ET REPONSES APPORTEES PAR LE VAL

#### **POINTS POSITIFS :**

- Le site "Courbevoie Chez Moi" est beaucoup plus ergonomique et facile à utiliser que le précédent "Espace Famille". Cet avis est unanime. Bravo ;- )
- Pour les activités périscolaires c'est beaucoup plus clair, on voit toutes les activités disponibles pour la tranche d'âge, et les créneaux sont bien affichés
- La mise à disposition d'un mode opératoire est un plus.
- Suite à l'incident de début Juin, la mise en place d'une file d'attente est une bonne idée.
- La possibilité de réinscription automatique pour les garderies, accueils de loisirs du mercredi, NAP, cantine est un gain de temps.
- La possibilité de télécharger les certificats médicaux directement, en même temps que l'inscription, et non sur un site en parallèle.

#### **POINTS DE PROGRESSION :**



## - Sur la file d'attente

- Elle était ouverte avant 12h30
- Son fonctionnement semble aléatoire : des parents en attente depuis 11h ont pu se connecter après d'autres qui sont arrivés à 11h45

[Questions LIPE]

Pouvez- vous svp faire démarrer la file d'attente à l'heure précise d'ouverture du service annoncé dans votre communication ?

A titre d'exemple, les sites de billetterie en ligne (fnac.com par exemple) utilisent ce système, mais il est bloqué jusqu'à l'heure d'ouverture. La file d'attente démarre à l'heure précise d'ouverture annoncée, ce qui est plus juste pour les utilisateurs.

Pouvez- vous svp voir avec les équipes techniques pour quelle raison l'ordre d'arrivée n'a pas été respecté, et leur demander d'apporter un correctif au système ?

[Réponse VAL]

Pour les prochaines inscriptions (prochaine prévue en septembre pour les vacances de la Toussaint), la file d'attente démarrera effectivement à 12h30. Le message qui s'inscrira avant 12h30 dira de revenir à 12h30.

## - Sur le process d'inscription :

- Une fois les activités postcolaires validées, impossible de revenir en arrière pour s'inscrire en liste d'attente sur une activité qui était complète.

[Questions LIPE]

Est- il possible d'ajouter cette fonctionnalité ?

[Réponse VAL]

Il s'agissait d'un bug. Il est maintenant corrigé.



· Une fois les inscriptions validées, le seul moyen de vérifier à nouveau si elles sont bien prises en compte est de choisir "annuler / modifier". Par conséquent, les parents craignent que l'inscription qu'ils sont parvenu à faire soit annulée. Et ils ne vérifient pas.

[Questions LIPE]

Pourriez- vous svp faire ajouter dans le menu la possibilité de voir les inscriptions en cours ?

Ou pourriez- vous svp faire ajouter dans l'email de confirmation le contenu des inscriptions ?

Ou les deux ... ?

[Réponse VAL]

La fonctionnalité de consultation est en cours de test en ce moment. Elle a été développée plus tard.

Le corps de l'email renverra sur le menu consultation.

· Certains parents ayant vu que les réinscriptions pour le périscolaire (garderies, accueils de loisirs du mercredi, NAP, cantine) étaient automatiques ne se sont donc pas connectés pour vérifier. Or, de nombreux parents qui se sont, eux, connectés pour vérifier, ont identifié des erreurs pour les réinscriptions.

[Questions LIPE]

Avez- vous identifié la cause de ces nombreuses erreurs ?

Est- il prévu une fiabilisation du système de réinscription pour l'année prochaine ?

Si malheureusement, vous ne trouviez pas la cause du dysfonctionnement, pourriez- vous svp ajouter dans votre communication une instruction aux parents en leur demandant de bien vérifier en se connectant systématiquement ?

[Réponse VAL]



Les informations prennent en compte la base des consommations réelles des derniers mois. C'est volontaire, parce que les parents ne prennent pas le temps de mettre à jour leurs inscriptions en cours d'année.

Un prochain module (pour la rentrée prochaine) permettra de gérer plus finement les inscriptions, jour par jour.

· Certains parents (notamment ceux dont les enfants entrent en PS ou en CP) ne comprennent pas le principe des inscriptions occasionnelles : "comment s'inscrire occasionnellement ? faut- il faire une inscription chaque jour ? etc ..."

[Questions LIPE]

Pourriez- vous svp m'indiquer où est clairement indiqué le mode de fonctionnement ? J'ai cherché suite à cette remontée et ne l'ai pas trouvé non plus.

S'il n'apparaît effectivement nulle part, pouvez- vous svp l'ajouter quelque part à disposition des parents (site Internet, email de communication, mode opératoire, etc ...)

[Réponse VAL]

Une info-bulle va être ajoutée avec une explication au moment de l'inscription.

L'information va être ajoutée aussi sur le site Internet.

#### **- Sur les activités elles- mêmes :**

· peu de places sur certaines activités post- scolaires. Vous le voyez forcément au vu de la vitesse à laquelle les listes sont remplies.

[Questions LIPE]

Est- il prévu d'ajouter de nouvelles possibilités d'activités ? Soit en doublant celles qui sont très prisées, soit en proposant des alternatives ?

[Réponse VAL]



Le nombre d'activités potentielles dans chaque école, et le nombre de participants, dépendent de l'activité elle-même, de la disponibilité de locaux dans l'établissement, de la capacité de l'enseignant à gérer plus ou moins d'enfants.

Par contre, les activités proposées peuvent changer d'année en année: une activité peu prisée sera remplacée par une autre l'année suivante.

Il n'y a de toute façon pas de budget supplémentaire pour ajouter des activités.

[Questions LIPE]

Avez- vous déjà envisagé la réinscription en post- scolaire des enfants déjà inscrits l'année précédente ? Par exemple : pour l'activité Théâtre CP - CE1, réinscription automatique des CP qui le souhaitent pour leur année de CE1, et libération des places prises par les CE1 partis en CE2 pour de nouveaux inscrits.

[Réponse VAL]

Non ce n'est pas prévu.

Il s'agit d'activités ludiques : il n'y a pas de continuité pédagogique, pas de programme à long terme.

Afin d'assurer une certaine équité et une rotation entre les familles, il n'est pas prévu de modifier ce fonctionnement.

· Une activité, partagée sur 2 écoles (Claudel et Rodin ) n'était pas affichée sur une des deux écoles, et la mairie n'a pas pu répondre ou donner une date pour les inscriptions.

[Questions LIPE]

Avez- vous une visibilité sur la correction de cette anomalie ?

[Réponse VAL]

Il s'agissait d'un bug, qui a été corrigé depuis. Toutes les familles de ces écoles avaient été prévenues de la correction, et une nouvelle date d'inscription avait été planifiée afin d'assurer à nouveau une équité dans l'inscription.



· Il semble que plusieurs accueils de loisirs aient été fermés à la réservation très rapidement le premier jour d'inscription

[Questions LIPE]

Est- il prévu de rajouter des places supplémentaires ?

Si oui, allez- vous communiquer dessus pour rassurer les parents ?

[Réponse VAL]

Certains accueils de loisirs sont effectivement complets. Il est impossible de rajouter des places supplémentaires (problématique de capacitaire des établissements).

Il est demandé aux parents qui n'ont plus de besoin de libérer les places.

Pour rappel, le règlement intérieur prévoit qu'au bout de 3 absences consécutives, l'inscription soit annulée.

#### **- Sur le mode d'inscription :**

[Questions LIPE]

Avez- vous réfléchi à d'autres alternatives que le principe de l'inscription de toute la ville à la même heure le même jour ?

Serait- il par exemple envisageable d'ouvrir les inscriptions par secteur, ou par école, afin de désengorger plus simplement la file d'attente sur le site et en mairie ?

[Réponse VAL]

Pour les prochaines inscriptions, il est prévu de séparer les inscriptions pour le post-scolaire, des inscriptions / vérifications périscolaires.

Le VAL ne souhaite pas sectoriser pour des questions de planning.



## 2. FUTURES FONCTIONNALITES DE « COURBEVOIE CHEZ MOI »

- \* En septembre : consultation des inscriptions / gestion des données du compte famille (coordonnées, etc ...)
- \* Reste à basculer avant la fin de l'année : l'inscription aux séjours, le quotient familial, les inscriptions scolaires
- \* Nouvelle fonctionnalité normalement pour la rentrée 2019 : les parents pourront inscrire finement, jour par jour, les enfants aux activités. Nous en reparlerons donc d'ici quelques mois ...

## 3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES TRANSMISES PAR LE VAL

- Il est demandé aux parents de vérifier les inscriptions automatiques au périscolaire. Et surtout de libérer les places si finalement certaines inscriptions ne sont plus nécessaires.
- Certains accueils de loisir du mercredi sont complets.
- Le VAL rappelle que le règlement intérieur prévoit qu'au bout de 3 absences consécutives, l'inscription soit annulée. Le VAL risque d'appliquer cette mesure pour permettre aux familles en liste d'attente de bénéficier d'une inscription, et afin d'éviter les abus. Nous vous conseillons donc de bien vérifier les inscriptions.
- Garderie du matin :  
Pour rappel, elle a lieu de 8h à 8h20, elle est gratuite.



Pour des questions de sécurité, il est absolument nécessaire que les enfants soient inscrits via Courbevoie Chez Moi, même en occasionnel. En effet, les animateurs doivent pouvoir pointer la présence de l'enfant - sur les écoles avec tablettes, les noms sont indiqués sur feuille volante, ce qui est compliqué à gérer au quotidien.

Le VAL restera tolérant en début d'année, le temps que les parents s'inscrivent, mais à partir de la rentrée de la Toussaint, les enfants seront refusés s'ils se présentent avant 8h20 et ne sont pas inscrits.

- Heures de sortie des enfants sur temps VAL :

Suite à des abus, à partir de cette rentrée scolaire, tout retard (arrivée d'un parent après 18h45) sera facturé 10 €. La procédure en place (appel du commissariat à partir de 19h30) est également maintenue.

- Coordonnées :

Les coordonnées des parents, des personnes à prévenir en cas d'urgence, doivent être communiquées à 3 endroits : à la mairie (fonction bientôt disponible sur Courbevoie Chez moi), sur les fiches VAL qui restent localement à l'école, sur les fiches conservées par l'équipe d'enseignement à l'école.